



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU MARDI 8 DECEMBRE 2020

**Présents** : Mmes BOURDELLÈS, CARRASCO, DUPREY, DUREUIL-BOULLIER, LEMOINE, LOPEZ, MILLAN ; MM ASSELINE, BENARD, BOCOGNANO, DUCLOS, LAIGNEL, LANDREIN, LECARDONNEL, MEYER

**Secrétaire de séance** : Mme Sophie LEMOINE

**Absents** : 0

**Pouvoirs** : 0

La séance s'ouvre à 20h30 dans la salle polyvalente de la commune.

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du mardi 13 octobre 2020 à l'unanimité des présents.

### Dossiers en cours

#### 1. Présentation de l'avancement du projet école

Version globale (création de 4 classes et d'une garderie, sans bibliothèque) : confirmation de la faisabilité technique. Une première estimation a été reçue ce jour Le chiffrage est de 588 670 € + électricité et chauffage : 140 000€ de plus (estimé).

Suite aux différents échanges et au regard du nombre de naissances entre 2018 et 2020, il est décidé de revenir au besoin essentiel : une garderie plus grande dans un nouvel espace. Il est donc envisagé de faire dans un premier temps seulement une garderie plus grande et de réfléchir à un programme pluriannuel pour la suite des travaux (remplacement des deux pré-fabriqués de l'école primaire). La garderie actuelle pourrait être transformée en salle de motricité, permettant ainsi la libération d'une classe.

#### 2. Programme voirie pour 2021 en partenariat avec la CCVOO

- Chemin du Pataras - présentation et état du projet :

La CCVOO prend en charge le revêtement, remplacement si nécessaire des trottoirs existants mais ne prend pas en compte les nouveaux éléments. Si l'élargissement est souhaité, cela sera à la charge de la commune.

Il est convenu de prévoir une réunion avec ACEMO pour demander 2 devis supplémentaires selon les idées retenues : soit faire une impasse avec une voirie partagée avec un linéaire de trottoir, soit faire un élargissement de la voirie. Réunion de la commission le mercredi 16/12/2020.

Il faudra avoir l'accord au préalable du syndicat de transport scolaire si ce chemin doit devenir une impasse.

- Réflexion sur l'usage des stationnements sur les places situées en face de l'école et mairie.

#### 3. Urbanisme

Situation actuelle du PLU

Certaines constructions à usage d'habitation situées en zones N ou A sur le document d'urbanisme (PLU) n'ont pas de potentiel de construction supplémentaire. Il est possible de remédier à ce problème en faisant une modification simplifiée du PLU tout en gardant la spécificité de ces zones A et N.

## Présentation du PLUI

Des discussions ont actuellement lieu à la Communauté de Communes pour la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le PLUI organise et aménage le territoire en fonction des polarités des différents bassins de vie et d'emploi. En cas de mise en place d'un PLUI, la commune ne décidera plus directement de l'aménagement de son territoire à son échelle communale.

Le Conseil Municipal devra se positionner au printemps pour savoir si la commune est favorable ou non au transfert de la compétence.

## **INFORMATIONS**

### Compte rendu des commissions

- Communication : un autoentrepreneur fait la mise en page du journal annuel (mise en page).
- ⇒ Relancer pour les publicités.
- Bâtiment / Eglise : La poutre de l'église supportant une cloche doit être changée
- Ecole : Un nouvel équipement informatique est installé dans l'école.

L'ITEP est inquiet sur la date d'arrivée de la fibre. Il souhaite avoir un retour d'information sur le délai d'installation. Le conseil départemental a indiqué que la commercialisation commencera durant le 2eme semestre 2021.

- Date prochaine commission voirie : mercredi 16/12/2020 à 20h30.
- Date prochaine commission bois et chemin : jeudi 17/12/2020 à 20h30.

### Questions diverses

#### Urbanisme

6 dépôts de certificat d'urbanisme : 14 rue de la Basse Franconie ; Quatrième Delle  
2 chemin du Pont Chalan ; 4 chemin des Pallières  
6 chemin des Chapelains ; Sixième Delle

5 dépôts de déclaration préalable : 3 chemin des Petites Bruyères – carport  
6 rue de l'Orée du Bois – abri bois  
Chemin des Hautes Sentes – division  
3 chemin du Pont Chalan – piscine et local  
27 route de Fontaine – fenêtres de toit

7 dépôts de permis de construire : Pré d'Oisy 2 Lot 42 - construction maison  
1 chemin de la Liberté – Patio  
8 chemin des Saules – extension pergola  
Pré d'Oisy 2 Lot 48 - construction maison  
Pré d'Oisy 1 Lot 19-5 - construction maison  
Pré d'Oisy 1 Lot 18-2 - construction maison  
Pré d'Oisy 1 Lot 19-2 - construction maison

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures  
Le prochain conseil aura lieu le 12 janvier 2021

La secrétaire de séance  
Sophie LEMOINE

Pour le Maire  
Georges LAIGNEL

